

ECONOMIC COMMUNITY OF  
WEST AFRICAN STATES



COMMUNAUTE ECONOMIQUE  
DES ETATS DE L'AFRIQUE  
DE L'OUEST

**TRENTIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES  
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**

Abuja, 14 juin 2006

---

---

**COMMUNIQUE FINALE**

---

---

Secrétariat Exécutif  
Abuja, juin 2006

## INTRODUCTION

La Trentième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), s'est tenue, le 14 juin 2006 à Abuja en République Fédérale du Nigeria, sous la présidence de son Excellence Mamadou Tandja, Président de la République du Niger.

Etaient présents, les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivants ou leurs représentants dûment accrédités:

- Son Excellence Thomas Boni Yayi  
Président de la République du Bénin
- Son Excellence Blaise Compaore  
Président du Faso, Chef du Gouvernement
- Son Excellence John Agyekum Kufuor  
Président de la République du Ghana
- Son Excellence, Ellen Johnson-Sirleaf  
Présidente du Liberia
- Son Excellence, Amadou Toumani Toure  
Président de la République du Mali
- Son Excellence Mamadou Tandja  
Président de la République du Niger  
Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement  
de la CEDEAO
- Son Excellence, Chief Olusegun Obasanjo  
Président de la République Fédérale du Nigéria
- Son Excellence, Alhaji (Dr.) Ahmad Tejan Kabbah  
Président de la République du Sierra Léone
- Son Excellence, Faure Essozimna Gnassingbe  
Président de la République Togolaise
- M. Severino Soares Almeida  
Directeur Général de la Politique Extérieure, Ministère des Affaires  
Etrangères  
Pour le Président du Cabo Verde
- Son Excellence Dr Albert Mabri Toikeusse  
Ministre de la Coopération et de l'Intégration Africaine  
Pour S.E. Président de la République de Côte d'Ivoire

- Son Excellence Alieu N. Ngum  
Secrétaire d'Etat pour le Commerce, Industrie et l'Emploi  
Pour Son Excellence le Président de la Gambie
- Son Excellence Fatoumata Kaba Sidibé  
Ministre de la Coopération Internationale  
Pour S.E. le Président de la République de Guinée
- Son Excellence De Sousa-Rui Dia  
Ministre des Affaires Sociales et de la Communication  
Pour S.E. le Président de la Guinée Bissau
- Son Excellence Abdou Aziz Sow  
Ministre du NEPAD, de l'Intégration Economique Africaine et la  
Politique de la Bonne Gouvernance  
Pour S.E. le Président du Sénégal

Etaient également présents un grand nombre de membres du corps diplomatique, de représentants des institutions régionales et internationales

### **SEANCE D'OUVERTURE**

La séance d'ouverture a été marquée par le discours de bienvenue de son Excellence Chief Olusegun Obasanjo, Président de la République Fédérale du Nigeria et le discours d'ouverture de son Excellence, Mamadou Tandja, Président de la République du Niger et président en exercice de la CEDEAO

### **I) RESTRUCTURATION DES INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTE**

Passant en revue l'évolution de la Communauté, notamment l'approfondissement du processus d'intégration et la priorité accrue accordée à l'approche régionale pour relever les défis de développement qui se posent aux Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Conférence a convenu de la nécessité de renforcer les institutions de la CEDEAO. Par conséquent, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé des modalités de la transformation du Secrétariat Exécutif en une Commission de la CEDEAO, de la restructuration du Parlement de la CEDEAO et de la Cour de Justice de la Communauté et de la réorganisation de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC).

#### **Transformation du Secrétariat Exécutif**

Confirmant sa décision de transformer le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO en la Commission de la CEDEAO, la Conférence a convenu que les Etats membres du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo constitueront le premier groupe de la Commission à 9 membres. Les Commissaires seront des personnes

compétentes nommées sur une base compétitive. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté un système de rotation pour assurer qu'à l'expiration de leur mandat de quatre ans, les Commissaires puissent être remplacés d'une manière transparente, prévisible et équitable. La Conférence a reconnu la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles et juridiques de la Communauté, spécialement en ce qui concerne la Commission et le Conseil des Ministres, et par conséquent, a recommandé au Secrétaire Exécutif de lui soumettre les textes juridiques pertinents pour adoption.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont attribué le poste de Président de la Commission de la CEDEAO à la République du Ghana et le poste de vice-président au Burkina Faso. En reconnaissance de la compétence et de la grande performance du Dr Ibn Chambas, en tant que Secrétaire Exécutif en exercice, la Conférence l'a nommé en tant que premier Président de la commission pour un mandat de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### **Restructuration du Parlement de la CEDEAO et de la Cour de Justice de la Communauté.**

La Conférence a convenu d'un nouvel organigramme pour le Parlement et la Cour de Justice, qui fonctionneront selon un système d'administration permettant aux parlementaires et juges de la CEDEAO de se consacrer entièrement à leurs fonctions parlementaires et juridiques, respectivement. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont instruit le Secrétaire Exécutif de prendre les mesures nécessaires pour veiller à l'inauguration de la deuxième législature du Parlement de la CEDEAO dans les meilleurs délais. Après la deuxième législature, le Parlement de la CEDEAO sera composé de parlementaires élus au suffrage universel direct et exercera les pouvoirs législatifs dans des domaines spécifiques.

### **Réorganisation du Groupe BIDC**

La Conférence a approuvé la réorganisation du Groupe de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC). Par cette approbation, la structure organisationnelle du Groupe de la BIDC, qui actuellement est une Société Holding comportant deux filiales, sera transformée en une structure unique et cohérente. Au lieu des trois organigrammes séparés existant actuellement, la BIDC restructurée sera une structure dotée d'un seul organigramme et dirigée par un Président. La BIDC fonctionnera maintenant sous deux guichets (un guichet secteur privé et un guichet secteur public), chacun dirigé par un vice-président.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté que cette structure traduit la conception et la mission initiale de cette institution financière de la Communauté. Par ailleurs, cette structure correspond à la structure opérationnelle d'institutions financières internationales similaires. Cette réorganisation permettra d'assurer la rentabilité des activités de la BIDC et de la rendre plus attrayante pour les actionnaires non régionaux et le marché financier international. La Conférence a demandé au Secrétaire Exécutif de présenter des projets de textes juridiques

appropriés au prochain Sommet de la CEDEAO, sur l'amendement des dispositions pertinentes du Traité de la CEDEAO et du Protocole relatif à la BIDC.

## **II) ADOPTION DE LA CONVENTION DE LA CEDEAO SUR LES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE**

La Conférence a rappelé les mesures prises auparavant pour mettre fin à la circulation des armes illégales dans la sous-région, notamment la déclaration de 1998 relative à un moratoire sur l'importation, l'exportation, la fabrication et la circulation des armes légères en Afrique de l'Ouest. Après avoir évalué la mise en oeuvre du moratoire à l'appui du code d'éthique adopté en 1999, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont convenu de la nécessité de poursuivre l'approche régionale retenue au titre de la lutte contre les armes légères.

En conséquence, la Conférence a adopté la Convention de la CEDEAO sur les Armes Légères et de Petit Calibre comme instrument régional susceptible de permettre d'interdire effectivement le transfert des armes légères et leur circulation dans la région Afrique de l'Ouest. Tous les Etats Membres auront à soumettre leur requête auprès du Secrétaire Exécutif pour pouvoir bénéficier d'une exonération afin de pouvoir effectuer toute transaction de ce genre. La convention interdit également le transfert des armes légères et de petit calibre aux acteurs n'appartenant pas à l'Etat et prescrit un contrôle serré sur la fabrication et la vente desdites armes au sein des Etats Membres. Le Secrétaire Exécutif a été instruit de mettre en place un registre régional pour les armes légères et d'initier l'élaboration d'un plan d'action régional approprié pour la mise en oeuvre de cette nouvelle convention de la CEDEAO.

## **III) SITUATION ECONOMIQUE ACTUELLE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris acte de la croissance économique continue de l'économie ouest-africaine, qui résulte en partie de la mise en oeuvre de politiques macro-économiques plus solides. Ils ont lancé un appel pour que chaque Etat s'en inspire comme source d'encouragement pour entreprendre les profondes réformes si nécessaires. Ils ont en outre reconnu que l'amélioration continue de la situation politique va contribuer à favoriser un climat propice pour les investissements, ce qui est nécessaire pour les objectifs que sont un taux de croissance plus élevé et un développement durable.

La Conférence a exprimé sa satisfaction quant aux élections paisibles qui se sont déroulées dans la région. Dans ce contexte, elle a chaleureusement félicité Son Excellence Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, pour son investiture en janvier 2006 comme la première femme Présidente. Dans le même ordre d'idées, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont félicité Son Excellence Boni Yayi, le nouveau Président de la République du Bénin à la suite de son succès à l'issue des élections présidentielles. Ils ont également souhaité la chaleureuse bienvenue à Son Excellence Charles Konan Banny, le nouveau Premier Ministre de Côte d'Ivoire.

## **Processus de paix en Côte d'Ivoire**

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris acte de la nouvelle relance du processus de paix en Côte d'Ivoire tel que l'illustre le consensus politique sur la mise en oeuvre de la feuille de route, le démarrage simultané des processus d'identification des citoyens et de désarmement (DDR). Ils ont invité toutes les parties ivoiriennes à continuer à coopérer avec le gouvernement du Premier Ministre Charles Konan Banny.

## **Togo**

La Conférence a salué les progrès significatifs enregistrés ces mois derniers par la classe politique togolaise dans le sens de la normalisation de la situation socio-politique dans cet Etat Membre. Ils ont lancé un appel à toutes les parties et tous les acteurs pour qu'ils s'engagent tous ensemble dans le dialogue inter-togolais.

## **Sierra Leone**

Les avancées réalisées en Sierra Leone dans les domaines de la reconstruction, à savoir le renforcement des institutions de l'Etat, l'amélioration des infrastructures et la restructuration des agences de sécurité, ont également été reconnues. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur appréciation pour la précieuse contribution de la communauté internationale et lancé un appel en vue d'une assistance accrue pour la mise en oeuvre des programmes de développement économique du pays axés vers la réduction du chômage chez les jeunes, l'augmentation des revenus et la consolidation des réformes du secteur de la sécurité.

## **Guinée Bissau**

La Conférence a reconnu la fragilité de la situation en Guinée-Bissau, notamment dans la zone frontalière avec le Sénégal. C'est à la lumière de ce fait que la Conférence a salué les efforts du Président Nino Vieira pour réunir toutes les parties autour du dialogue et essayer de parvenir à un consensus national qui permettrait de jeter les bases pour une paix durable et une stabilité. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réitéré la nécessité d'inciter la communauté internationale à apporter une assistance substantielle, afin de favoriser une stabilisation de la situation et d'initier la reconstruction du tissu socio-économique national. C'est à cet égard, qu'ils ont salué la proposition de mettre en place un Groupe de Contact International pour la Guinée-Bissau, qui puisse offrir un soutien politique, promouvoir la réconciliation, renforcer les capacités institutionnelles nationales et mobiliser l'assistance financière internationale.

#### **IV) MIGRATION**

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leurs vives préoccupations suite au problème de l'émigration, notamment vers l'Europe, de personnes comprenant des citoyens ouest-africains, qui prend de plus en plus d'ampleur. La Conférence a lancé un appel pour l'adoption d'une approche régionale coordonnée pour s'attaquer à ce problème. A cet égard, le Secrétaire Exécutif a été instruit de présenter un rapport technique avec des recommandations appropriées à une réunion des Ministres pertinents de la CEDEAO, dans la perspective d'adopter une politique commune ouest-africaine de migration.

#### **V) DATE ET LIEU DU PROCHAIN SOMMET**

La prochaine session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement se tiendra en décembre 2006 à Ouagadougou, Burkina Faso.

#### **VI) MOTION DE REMERCIEMENTS**

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leur profonde gratitude à Son Excellence, Le Président Olusegun Obasanjo, Président de la République Fédérale du Nigéria, pour le rôle de leader qu'il a joué au titre de la promotion de la paix et la sécurité et du renforcement du processus d'intégration et de développement de la CEDEAO.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment toute leur appréciation pour la chaleureuse hospitalité dont ils ont été l'objet durant leur séjour à Abuja. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué la contribution du Président Obasanjo pour le renforcement de l'intégration régionale et l'ancrage de la démocratie.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leur appréciation pour la compétence avec laquelle l'actuel Président en exercice de la CEDEAO, Son Excellence Mamadou Tandja, Président de la République du Niger, a conduit les affaires de la Communauté.

**LA CONFERENCE**